

# la Nouvelle République

DU CENTRE-OUEST



FONDATEURS : Jean MEUNIER, Président (1944-1957)  
DIRE

4,50F LUNDI 18 NOVEMBRE 1996 - N° 15.835

## THOUARS

### ANIMAUX

# Sur la piste des chats perdus

*Depuis l'affaire des 1.500 peaux de chats découvertes chez un tanneur de Thouars, on s'est aperçu que les matous étaient nombreux à disparaître dans le coin.*

**Q**UAND Henri Barbe sort trois ou quatre peaux de chiens de sa valise, les personnes présentes dans la salle du centre Prométhée affichent des moues dégoûtées. « Vous savez ce qu'ils en font ? lance le président de l'Association nationale de lutte contre le trafic de chiens et de chats (l'ANTAC). Elles servent à renforcer l'intérieur des chaussures, car l'homme n'est pas allergique à ce cuir. » Parti en croisade depuis 1988 contre les trafiquants de tous poils, cet Agenais a trouvé, avec l'affaire de Thouars, une nouvelle bataille « exemplaire ».

« C'est la première fois en France que 1.500 peaux de chats sont ainsi découvertes. Nous avons là l'occasion de frapper un grand coup. »

N'hésitant déjà pas dans un ouvrage publié chez Albin Michel à citer des noms de hauts fonctionnaires impliqués dans le vol de chiens, ce n'est pas le dossier thouarsais qui intimidera Henri Barbe. « Nous sommes pleinement satisfaits de la tournure des événements, dit-il. Le juge d'instruction de Bressuire nous écoute comme jamais jusqu'à présent on a pu nous écouter. » En se portant partie civile dans l'affaire du tanneur de Thouars chez qui les services vétérinaires ont découvert des peaux d'espèces protégées, l'ANTAC s'est ouverte les portes de l'instruction. « Nous irons jusqu'au bout, raconte Henri Barbe. Les témoignages recueillis dans le nord des Deux-Sèvres sont saisissants et mènent tous vers la même piste. »

### Ne pas hésiter à porter plainte

Depuis la découverte des 1.500 peaux de chats chez ce



Henri Barbe (à gauche), le président national de l'ANTAC, et Michel Vaudois, le président départemental, sont sûrs que la vérité va éclater.

tanneur thouarsais, l'ANTAC a reçu de nombreuses plaintes. « Cent quarante et une ce dernier mois », précise l'association basée à La Crèche. « C'est à chaque fois le même scénario, expliquait vendredi soir une femme du Thouarsais. Les chats disparaissent par période. Et c'est dix ou douze d'un coup. On a l'impression que les voleurs répondent à des commandes. » Cette observation est également valable pour tous les secteurs touchés dans la région de Thouars : les matous, castrés ou non, peu baladeurs ou fugueurs, s'envolent par colonie entière en un ou deux jours, et toujours dans les mêmes zones. « On peut estimer à 1.000 le nombre de chats disparus l'année dernière dans les Deux-Sèvres. » racontent les responsables de l'ANTAC qui disent avoir en leur possession bien des éléments déterminants pour l'enquête.

« A chaque fois qu'un de vos chats disparaît, expliquait une femme, vous devez aller faire une déposition à la gendarmerie. Le droit est ainsi fait, il vous permet de porter plainte. » A La Crèche d'ailleurs, au siège départemental

de l'ANTAC, la brigade de gendarmerie a ainsi enregistré plus de 150 plaintes déposées par l'intermédiaire de l'association.

« Ce sont des preuves qui nous aideront à faire le grand jour sur cette sale histoire » martèle Henri Barbe. « Sûre » d'être près du but, l'association départementale fournit tous les éléments qu'elle détient au juge d'instruction de Bressuire. Invité à comparaître devant ce même tribunal au mois de décembre prochain pour l'affaire des peaux d'animaux protégés trouvées chez lui, le tanneur thouarsais devra ensuite s'expliquer sur la provenance de ces peaux de chats mais aussi bien sûr, à qui il les revendait. Quant aux 1.500 peaux, « une partie d'entre elles auraient été envoyée à l'équarrissage pour des raisons d'hygiène », annonçaient vendredi les membres de l'association.

Jean-Yves LE NEZET.

■ L'ouvrage d'Henri Barbe publié chez Albin Michel s'intitule « Trafiquants de chiens : le drame des animaux qui disparaissent ». On peut joindre l'ANTAC au 05.49.25.00.44.

## Des élus sans griffes

« Les hommes politiques sont bien timides face à tous ces problèmes », constate-t-on à l'ANTAC. La preuve, vendredi soir, malgré les invitations envoyées aux élus du nord Deux-Sèvres, aucun d'eux ne s'est présenté à la réunion. Devant ce mutisme, l'ANTAC 79, a écrit une lettre ouverte aux députés des Deux-Sèvres. En voici des extraits :

« - Considérant l'impunité totale dont bénéficient jusqu'à ce jour les voleurs de chats..., malgré le dépôt de milliers de plaintes (dont plus de 300 sur le seul département des Deux-Sèvres)...

- Considérant que, depuis déjà quatre ans, l'ANTAC a saisi l'ensemble des parlemen-

taires français à ce sujet, demandé la création d'une mission parlementaire d'information, et reçu à plusieurs reprises l'appui du ministre de l'Agriculture, M. Philippe Vasseur...

- Considérant que cette situation présente de graves dangers pour la démocratie et qu'il serait grand temps que les légitimes aspirations des citoyens soient prises en considération : nous vous demandons de prendre instamment toutes les initiatives nécessaires pour qu'une mission parlementaire d'information voit le jour et fasse toute la lumière sur les mécanismes du trafic et les protections dont bénéficient les voleurs... »